

SENIORS ET EN FORME :

Fruit d’une collaboration entre l’EVS *La Bacholle* et l’association *Gym Sauviatoise*, nous allons accueillir dans les mois à venir des activités physiques spécifiques : activité physique adaptée, marche nordique adaptée, équilibre, gym et mémoire.

Ces ateliers composées de 12 séances, prises en charge et dispensées par l’ARSEPT, (gratuits pour les participants) sont à destination des plus de 55 ans. Envie de reprendre ou de conserver une activité physique, dans une ambiance conviviale et décontractée, inscrivez-vous !

Si vous êtes intéressés, pour **tout renseignement complémentaire ou toute inscription**, merci de vous adresser à Alexandra Gourgnier, soit par mail à [evs.labacholle@sauviat.fr](mailto:evs.labacholle@sauviat.fr) ou bien par téléphone à la mairie au 04.73.53.14.76.

NOUVELLE ASSOCIATION A SAUVIAT

La commune de Sauviat a le plaisir d’accueillir une nouvelle association sur son territoire. Dénommée *Artistic Friends*, cette dernière a vocation à proposer des ateliers de loisirs créatifs, pour le plaisir de partager leur savoir-faire et de passer de beaux moments.



Venez rencontrer Tiphanie et Sylvie le **dimanche 28 juillet**, jour de Fête Patronale, pour vous initier au scrapbooking (fabrication d’objet en papier cartonné), et découvrir le programme qu’elles vous ont concoctés pour les mois venir. **Gratuit, de 10h à 18h.**

Nous souhaitons beaucoup de réussite à cette nouvelle initiative, et vous invitons à répondre au questionnaire joint avec ce bulletin.

FIN DE CAMPAGNE DE STERILISATION DES CHATS

Nous vous informons que la mairie a mené avec succès une campagne de stérilisation des chats en juin 2024. Les chats ont été capturés, identifiés par puce électronique, et relâchés pour ceux ne pouvant être proposés à l’adoption. Ils ont également reçus des soins vétérinaires nécessaires. Huit chats errants ont ainsi bénéficié de cette opération, contribuant à une meilleure cohabitation entre les habitants et les animaux.

Dans le cadre d’une prochaine campagne de stérilisation des chats, nous vous invitons à signaler à [mairie@sauviat.fr](mailto:mairie@sauviat.fr) les chats errants. De plus, afin de limiter le développement et l’installation des chats errants, **nous vous invitons à ne pas les nourrir**. Nous remercions les vétérinaires, les bénévoles et tous les participants pour leur soutien.

RAPPEL SUR LES NUISANCES SONORES

**Selon arrêté préfectoral du 26 avril 1991 : Art 5 :** il est rappelé que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l’aide d’outils ou d’appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que les tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que **les jours ouvrables de 8h à 20h, les samedis de 9h à 19H, les dimanches et jours fériés de 10H à 12h.**

GYM SAUVIATOISE

Les cours de la *Gym Sauviatoise* **reprennent mercredi 11 septembre de 18h30 à 19h30** (salle polyvalente). Si vous souhaitez découvrir les cours, 2 séances sont gratuites en septembre.

Pour plus d'infos : 06 59 32 75 47

ÉTAT CIVIL

**Naissances :**

- *Apolline FROMENT née 17 juin 2024, fille de BOREL Ameline et FROMENT Sébastien*

*Félicitations aux parents.*

Edité et imprimé par la Mairie de Sauviat le **16/07/2024**  
Tirage en 280 exemplaires gratuits - Directeur de publication Mme Rachel BOURNIER - Maire

INFO SAUVIAT N°62

3<sup>e</sup> trimestre 2024



Horaires d’ouverture de la Mairie

Mardi : 9h00 - 12h00.  
Jeudi : 9h00 - 12h00.  
Samedi: 9h00 - 12h00.

Site internet : [www.sauviat.fr](http://www.sauviat.fr)

Madame le Maire reçoit sur rendez-vous uniquement au 04.73.53.14.76  
La Mairie sera fermée du 5 août au 19 août 2024  
Une permanence sera assurée les samedi 10 et 17 août de 9h à 12h

LE MOT DU MAIRE

Les dernières semaines ont été chargées pour l’équipe municipale et les agents qui ont assuré l’organisation et le bon déroulement des élections européennes et législatives anticipées. Je les remercie pour leur contribution ayant permis à la démocratie d’exister au travers de ce geste fondamental qu’est le vote.

Car si beaucoup d’incertitudes existent, l’équipe municipale continuera, quelques soient les directions que nos politiques nationales prendront, à faciliter les moments de cohésion, les moments où le plaisir de se retrouver sera supérieur à celui de chercher ce qui fait nos différences, en quête de solutions locales pour consolider ce qui fait consensus, autour d’un projet de société souhaitable, désirée pour tous. Accepter « ce qui est », ne signifie pas pour autant se résigner, et seuls la volonté et l’engagement individuel nous assureront de pouvoir continuer à vivre ensemble, indépendamment des divergences politiques.

*Le Maire – Rachel BOURNIER*

ARRIVEE DE NOTRE NOUVELLE SECRETAIRE DE MAIRIE

Madame Foussat-Chéreau a rejoint notre mairie en tant que Secrétaire Générale début juin. Forte de 10 ans d'expérience dans le secteur privé, elle apporte des compétences variées et une vision nouvelle. Passionnée par les chevaux, elle porte des valeurs de patience, de persévérance et de respect.

Déterminée à s'investir dans le service public, elle accompagnera les élus et les administrés dans leurs projets avec rigueur et humanité.

Nous lui souhaitons la bienvenue et beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions.

ARRIVEE de CORALIE – Service Civique

Coralie est arrivée à Sauviat le 6 juin en tant que Service Civique, et ce pour 6 mois. « Issue de la campagne bourbonnaise et après cinq années d’études dans le domaine culturel à Clermont-Ferrand, mon stage de fin d’étude m’a emmené une première fois dans le Livradois-Foréz, à Ambert. Je ne suis donc pas trop dépaysée par le cadre sauviatois. Pendant mes études et venant moi-même de la campagne, je me suis interrogée sur les enjeux de l’accessibilité à la culture en milieu rural. Voilà pourquoi j’ai eu envie de contribuer au projet de la commune de Sauviat ». Coralie travaille à la mise en place et la valorisation d’actions culturelles et patrimoniales sur la commune en lien avec le projet de tiers-lieu et de l’Espace de Vie Sociale. Nous lui souhaitons la bienvenue.

REMISE INVENTAIRE EGLISE

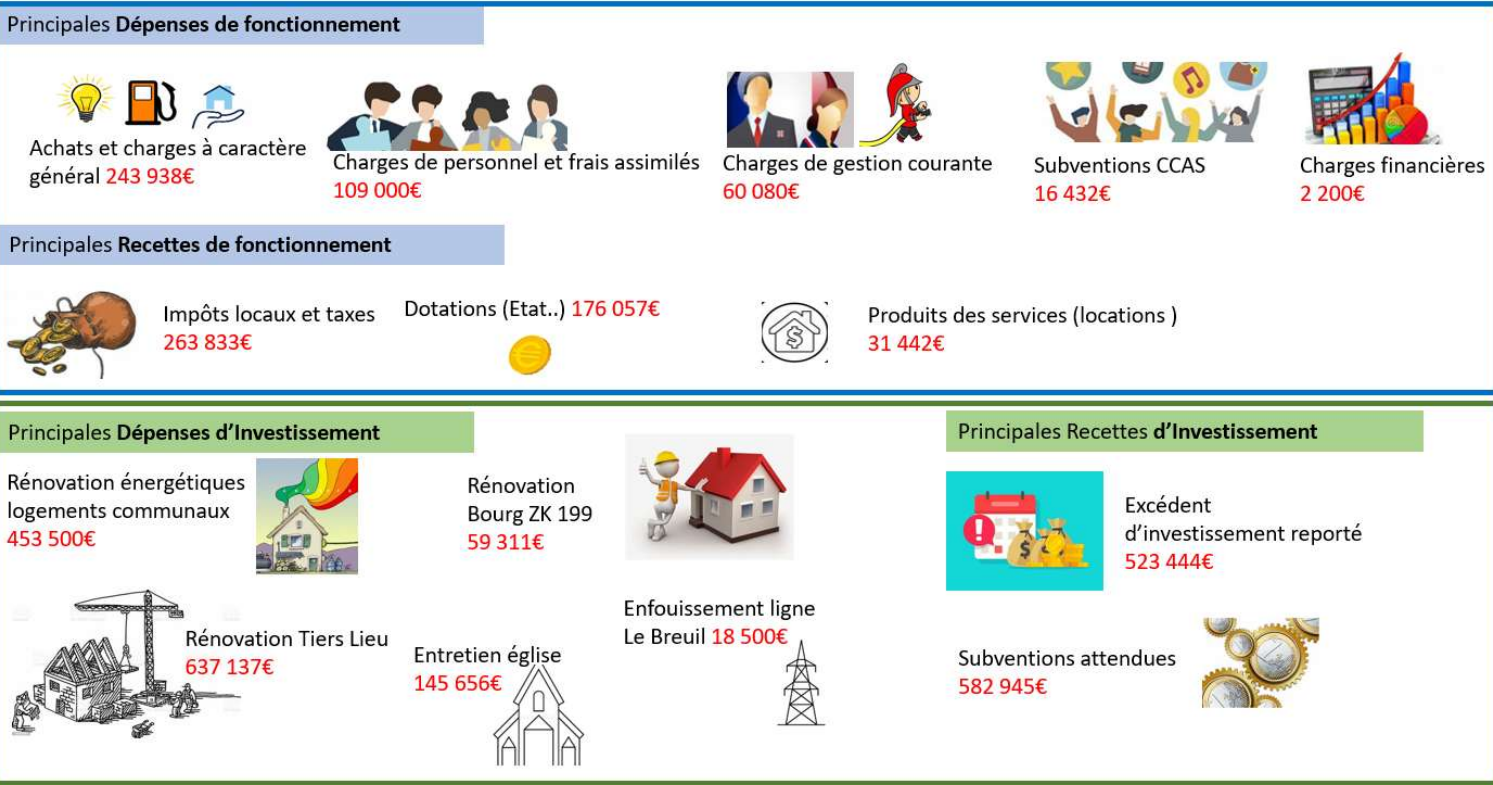
Mme Christine Labeille-Jourdan, chargée des inventaires et membre de la commission Diocésaine «Art Sacré» de Clermont-Ferrand a eu l’occasion, devant une vingtaine de personnes, de nous faire découvrir les richesses que renferme l’Eglise St Loup dédiée à St Michel.

Suite à cet exposé passionnant et à la remise officielle de l’inventaire des objets par le Frère Didier Pentecôte, Madame le Maire a eu l’occasion de remercier chaleureusement, au nom de l’équipe municipale et des habitants, l’ensemble des personnes qui ont contribué à la production de ce document très qualitatif, qui servira aussi à promouvoir notre patrimoine.



PRINCIPAUX ELEMENTS BUDGET 2024

Le conseil municipal a voté en avril dernier, les différents budgets : budget communal, assainissement et photovoltaïques. Vous trouverez ci-dessous l’essentiels des éléments qui ont été inscrits au budget principal L’ensemble des données est disponible pour consultation sur le site internet de la Mairie



**Dépenses de fonctionnement :** Les mouvements de personnel-agents n’impacteront que peu le budget en termes de charges de personnel.

**Recettes de fonctionnement :** Malgré la hausse du cout de l’énergie, des consommables et des matériaux, le conseil municipal a fait le choix de ne pas augmenter les impôts locaux.

Ainsi, le taux de foncier bâti reste à 32,54%, le taux pour le foncier non bâti reste à 72,84%, et la taxe d’habitation pour les résidences secondaires se situe à 8,76%.

**Dépenses d’investissement :** Les diagnostics pour la rénovation thermique des logements, visant l’efficacité énergétique et le changement du type de chauffage, sont en cours. Le type de travaux à engager dépendra des accords de subvention obtenus auprès des différents partenaires.

**Recettes d’investissement :** Les financements des travaux du tiers lieu sont bouclés, et devraient nous permettre d’approcher les 80% de subvention. Cependant, les contraintes techniques que nous rencontrons actuellement font craindre une dégradation de ce taux et un délai de fin de chantier qui reste incertain. (Cf détails dans le paragraphe suivant)

ARRET MOMENTANE DES TRAVAUX TIERS-LIEU

Après avoir dû choisir un autre plâtrier suite à dénonciation du marché puis liquidation judiciaire du précédent, un nouveau plâtrier, l’entreprise Péretti, a repris les travaux début février 2024, et rapidement stoppés, suite au constat de la déformation d’une dalle en béton armé. Cette déformation semble stabilisée mais dépasse largement les tolérances et rend l’ouvrage non conforme voire dangereux (déformation de plus de 4 cm).

Un état précis a été fait par l’architecte et transmis au Bureau de contrôle Socotec pour vérification dans la semaine qui a suivi.

En parallèle l’entreprise de Gros Œuvre Sanchez qui a réalisé l’ouvrage a été saisie ainsi que le Bureau d’études structures IB2A, concepteur de cette dalle (sous-traitant de Sanchez). Le Bureau de contrôle a aussi été informé, souhaitant une mise en charge pour test de la zone, test refusé par l’entreprise Sanchez, dans la crainte d’une aggravation du phénomène.

L’origine du désordre étant alors non connue, toutes les vérifications ont été réalisées concernant la conformité de la réalisation au plan de coffrage et de ferrailage de la dalle.

Les analyses et investigations menées durant les mois de mars et avril 2024 ont conclues à un probable défaut de conception de la dalle (mauvais ferrailage compte tenu de la trémie d’escalier).

L’entreprise Sanchez a fait réaliser des contre-analyses par d’autres Bureaux d’études et organismes de contrôle de son côté. Ces analyses ont pris du temps mais les conclusions semblent pointer en ce sens.

Le Bureau de contrôle Socotec a de nouveau été saisi durant fin avril début mai 2024 dans le but de réaliser des renforts en sous œuvre pour cette dalle. Si la solution proposée semble être viable architecturalement et sur le principe structurel, le Bureau d’études IB2A se doit alors la justification des renforts envisagés (conditions d’appuis et non aggravation de la vulnérabilité en cas de séisme).

En l’absence de justifications durant les mois de mai et juin 2024, un ultimatum a été posé au BET IB2A, le 27 juin 2024. Madame le Maire et l’architecte ont exigé une justification complète des solutions de renforcements sous 48 heures afin d’entrevoir enfin une issue à cette situation bloquée depuis février.

Malgré la mise en demeure de l’architecte, le BET IB2A n’a fourni des informations que partielles et au compte-goutte ces 15 derniers jours. Si le Bureau de contrôle semble aujourd’hui favorable à la réalisation des renforts, la confiance notamment envers le BET IB2A est perdue.

Aussi, et afin de prémunir la commune de tout problème ultérieur avec cet ouvrage et de garantir les prises en charges des incidences financières des renforts et travaux induits par les fautifs, le conseil municipal a validé une offre de mission d’expertise amiable afin de faire vérifier les états et conclusions et de déterminer les responsabilités de chacun dans ce désordre. **Chacun devra alors assumer ses responsabilités faute de quoi une expertise judiciaire sera engagée. Cette solution restera l’extrémité néanmoins non souhaitable pour la poursuite et fin du chantier.**

L’expertise amiable devrait démarrer dans les prochains jours afin de définitivement régler le désordre dans les meilleurs délais.

La Bacholle AGREE ESPACE DE VIE SOCIALE

La commune porte une dynamique d’animation de la vie sociale à travers le lieu commun *La Bacholle*. Dans ce cadre la Mairie a déposé un dossier en candidature de Projet Social auprès de la Caf du Puy-de-Dôme, dans l’optique d’obtenir un agrément Espace de Vie Sociale (EVS). Le projet a été présenté lors d’un entretien auprès des administrateurs de la CAF63, validé à l’unanimité, nous permettant ainsi de bénéficier d’un agrément valable 18 mois, soit jusqu’au 31 décembre 2025.

Un Espace de Vie Sociale est un ensemble d’actions collectives et de proximité visant le renforcement des liens sociaux et des solidarités. Il a pour objectif de lutter contre l’isolement et de favoriser le « mieux vivre ensemble ».

Un programme d’animations qui débutera dès la rentrée 2024 : tenez-vous prêts !

A travers des activités diverses et variées, l’EVS *La Bacholle* vous propose de se retrouver autour de moments conviviaux pour se rencontrer, échanger, partager ses savoir-faire et ses idées, et participer à la vie sociale locale.

Ainsi, **à compter de la rentrée 2024, un programme d’animations vous sera proposé**, avec des activités récurrentes comme un café-littéraire tous les 1ers jeudis du mois, et une soirée jeux de société tous les 3èmes jeudis du mois, mais aussi des activités ponctuelles comme des ateliers loisirs créatifs (tel que le scrapbooking, la couture, la broderie, le Tataki Zomé, l’upcycling, la vannerie, etc.), des soirées projections, des ateliers cuisine, etc.

FETE PATRONALE ET EXPOSITION PHOTOS DU 24 au 31 JUILLET



Accessible gratuitement et tous les jours, cette exposition prêtée par le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme vous invite à parcourir l’univers de **la ruralité en Auvergne** à travers des clichés collectés auprès de particuliers et datés de 1945 à 1975, période des Trente Glorieuses.

Lieu : Salle Polyvalente de Sauviat

Horaires : **tous les jours, de 10h à 12h30 et de 14h à 19h, et de 10h à 18h le dimanche.**

A cette même période aura lieu notre traditionnelle et historique **Fête Patronale**, organisée par le Comité d’Animation et la Société de Chasse, qui vous ont une fois de plus préparé un beau programme pour ce weekend festif du **27 et 28 juillet**.

Lancement des festivités le samedi à partir de 17h avec soirée gourmande, concerts, feu d’artifice, et DJ pour terminer. Animations diverses toute la journée le dimanche : repas des chasseurs, attractions foraines, tombola, concours de pétanque, snack et buvette, etc.

A cette occasion, un **Run and Bike** aura lieu le **dimanche 28 juillet**, au départ du centre bourg. De **9h30 à 11h30**, en courant, en pédalant, ou en marchant, c’est dans un esprit de convivialité et de bonne humeur que cette boucle de 4 km vous attend, avec 135 de D+. Que vous fassiez un ou plusieurs tour(s), un ravitaillement sera mis à votre disposition à mi-parcours. Inscription à partir de 8h30, 5€/pers.

